



# **FLEXIBONDS**

Rapport annuel au 31 Décembre 2025

Société de gestion : DNCA FINANCE

Siège social : 19 place Vendôme 75001 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

RCS PARIS 932 663 644

## Sommaire

### Rapport de gestion

Conseil d'administration .....	4
Politique d'investissement .....	5

### Comptes annuels

Bilan actif .....	19
Bilan passif .....	20
Compte de résultat .....	21

### Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement.....	23
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices .....	24
Règles et méthodes comptables .....	27
Evolution des capitaux propres .....	33
Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice.....	34
Ventilation de l'actif net par nature d'actions .....	35
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles) .....	36
Exposition sur le marché des obligations convertibles.....	37
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux .....	38
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle.....	39
Exposition directe sur le marché des devises .....	40
Exposition directe aux marchés de crédit.....	41
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie.....	42
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion.....	43
Créances et dettes : ventilation par nature.....	44
Frais de gestion, autres frais et charges .....	45
Engagements reçus et donnés.....	46
Autres informations .....	47
Détermination et ventilation des sommes distribuables .....	48
Inventaire.....	54
Inventaire des opérations à terme de devises.....	70

# FLEXIBONDS

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) .....	71
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part .....	73
Synthèse de l'inventaire .....	74
Résolutions .....	75

## Conseil d'Administration

Président-Directeur Général

Administrateurs

*Censeurs*

Commissaire aux comptes titulaire

## RAPPORT DE GESTION

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Point sur l'année 2025 écoulée

Après une belle année 2024, le marché du crédit « *Investment grade* réalise » une performance correcte en 2025 de 3,03% en ligne avec la moyenne des 20 dernières années. Les flux sur la classe d'actif étaient extrêmement forts, les investisseurs étant attirés par le taux attractif de la classe d'actif et les fondamentaux solides.

Toutefois, l'année aura été marquée par deux grands éléments :

- L'annonce du plan de relance allemand début mars qui aura fortement impacté les taux germaniques (+30 points de base (*base point* - *bps*) sur la seule journée d'annonce, du jamais vu depuis la réunification) mais le resserrement de « spreads » aura un peu atténué ce fort mouvement.
- Le fameux « libération day » du président Trump en avril qui aura fortement impacté les « spreads » à l'écartement (indice crédit Xover + 100 bps au plus large). La réaction la plus inquiétante se trouvait de l'autre côté de l'Atlantique où une crainte s'est installée vis-à-vis des obligations du Trésor américain et a vu le 10 ans américain bondir de 49 bps entre le 4 et le 11 avril après un repli d'une dizaine de points de base après le « Liberation Day ». Malgré cette hausse importante sur les rendements, le dollar s'est affaibli et faisait craindre des sorties massives de capitaux des Etats-Unis. Le mouvement violent sur les taux a sûrement fait réfléchir le président quant aux conséquences de ses déclarations et une trêve de 90 jours a été annoncée une semaine plus tard ce qui a permis d'enclencher un rebond important des marchés.

Ces deux éléments passés, le marché empruntait ensuite un chemin de performance plutôt rectiligne, s'appuyant sur un resserrement de « spread » et un portage solide. Coté banques centrales, la Banque centrale européenne (BCE) aura baissé 4 fois les taux pour arriver au niveau de 2% pour le taux de dépôt et la Réserve fédérale américaine (FED) malgré la pression du président américain aura procédé à 3 baisses.

Le marché primaire était très actif (720 milliards d'euros sur « l'Investment grade », 171 milliards d'euros sur le « High yield »).

En 2025, la SICAV Flexibonds affiche une performance de :

- Action C EUR : +3,72%
- Action F EUR : +4,88%

Contre +3,58% pour son indice de référence composite, 70% Bloomberg Euro Aggregate Corporate et + 30% Bloomberg Pan-European High Yield, calculé dividendes réinvestis.

### Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance se trouve la banque autrichienne Raiffeisen Bank, émetteur sur lequel nous avons été exposé à la fois sur la dette « senior » et subordonnée. Coté convertible, Kering (luxe) et Saipem (énergie) sont les principaux performeurs. Les principaux contributeurs à la performance sont les secteurs des banques, des consommations et de l'énergie.

Peu d'émetteurs ont contribué négativement, à noter Wordline (suite à la publication d'articles de presse sur des accusations de paiements qualifiés de « frauduleux ») ou vonovia convertible faisant parti des mauvais performeurs.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 9,52% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 226,8 millions d'euros.

# FLEXIBONDS

## Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	280 335 181,04 €
Cessions	113 046 198,7 €

## Intégration de critères extra-financiers

La SICAV considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, la SICAV acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc...) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La SICAV a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"<sup>1</sup>. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

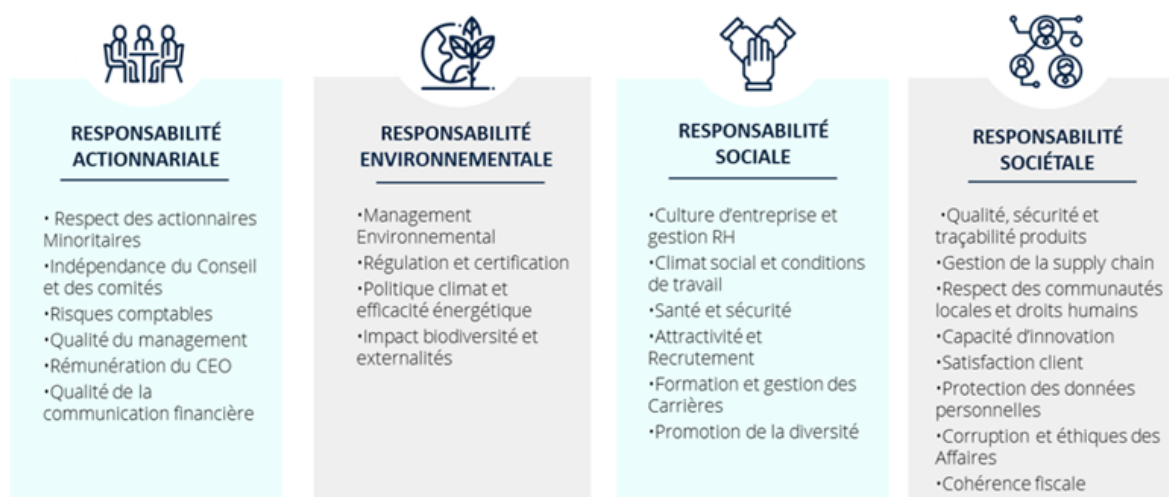
Dans ce cadre, la gestion de la SICAV promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose à la SICAV sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

## Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement de la SICAV est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

## Transition durable

la SICAV n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

<sup>1</sup> « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

## Les perspectives pour 2026

En 2025, la stratégie aura délivré une performance absolue au-dessus de son indice de référence dans un contexte du marché du crédit rassurant. Pour 2026, beaucoup de facteurs positifs persistes avec des fondamentaux toujours solides pour les entreprises, des facteurs techniques qui devraient rester forts et des taux de défauts attendus en baisse. Le plan de relance allemand devrait contribuer positivement à la croissance et nous souhaitons jouer cette thématique par notre exposition via la dette convertible. De plus, la valorisation reste attractive une fois comparée à l'inflation (taux de portage réel positif) ou plus simplement aux taux monétaires, le crédit fait donc tout son sens dans une allocation. Toutefois, tout n'est pas rose car les niveaux de spreads sont proches des plus bas de la dernière décennie et la géopolitique peut apporter son lot de surprises. Il faudra aussi surveiller le niveau d'émission des « hyperscallers » au vu des besoins énormes d'investissement dans l'Intelligence Artificielle (IA). On peut tout de même se rassurer sur le fait que ces principaux acteurs génèrent énormément de *cash* par leurs business principaux et peuvent donc s'adapter au niveau de marché pour émettre. L'année s'annonce donc passionnante !

## Changements intervenus au cours de l'exercice

25/04/2025 :

- Modification du délai de calcul de la valeur liquidative, suite à un jour de fermeture de la bourse de Paris qui sera calculée « le jour ouvré suivant » au lieu du « deuxième jour ouvré suivant » ;
- Intégration de l'exhaustivité des frais de fonctionnement et autres services ;
- Modification de la méthode de calcul des titres de créance négociables (TCN).

10/11/2025 :

- Création d'une nouvelle action « N » (ISIN : FR0014013TO8)
- Mise à jour des informations relatives au commissaire aux comptes et au dépositaire ;
- Retrait de l'option de détention des actions sous forme nominative ;
- Ajustement de certaines définitions dans la section *Profil de risque* ;
- Précisions apportées dans la description des commissions de surperformance à la demande de l'AMF (sans impact sur la méthode de calcul) ;
- Mise à jour de la section *TCN* afin de supprimer les références aux BTAN ;
- Mises à jour réglementaires (informations FATCA, investisseurs russes et biélorusses, etc.) ;
- Corrections de coquilles et ajustements rédactionnels généraux.

## Rémunérations

### 1. Préambule

La politique de rémunération mise en oeuvre par le Groupe DNCA (DNCA Finance et ses deux succursales) prend en compte les « dispositions communes sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion » rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion ainsi que les dispositions issues des Directives UCITS V, AIFM, MIF 2, les orientations de l'ESMA relatives aux bonnes politiques de rémunération au titre de la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (ESMA/2016/575) en date du 14 octobre 2016 ainsi que le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Ont également été prises en compte les exigences d'intégration de critères ESG issues de l'article 5 du Règlement européen SFDR (Règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers » (27 novembre 2019) et de l'Article 29 de la Loi N°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat.

La Politique définie et formalisée par le Comité Exécutif de DNCA Finance est approuvée par Natixis Investment Managers (ci-après NIM) et par l'instance de surveillance de DNCA Finance, Elle est revue annuellement et soumise pour avis de conformité au Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne de DNCA Finance.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de surveillance, du Comité Exécutif, ni de tout autre membre du personnel du Groupe DNCA à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La présente politique s'applique à l'ensemble du personnel du Groupe DNCA et précise les dispositions spécifiques qui existent pour le personnel identifié.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et des sociétés du Groupe DNCA.

## 2. Périmètre du personnel identifié

Le personnel identifié comprend :

- Les membres du Comité Exécutif
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne)
- Les responsables des activités de support ou administratives
- Les autres preneurs de risques
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

Une revue du périmètre du personnel identifié est effectuée de manière annuelle.

## 3. Typologies de rémunération

La structure de rémunération des collaborateurs du Groupe DNCA est identique pour tous les collaborateurs et se décompose en :

- une rémunération fixe ;
- une rémunération variable individuelle telle que précisée ci-après ;
- une rémunération variable collective (à savoir l'intéressement et la participation).

La rémunération variable collective n'est pas couverte par les Directives AIFM et OPCVM puisqu'elle fait partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'est pas incitative d'une prise de risque. Elle est donc exclue de la définition de la rémunération.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale. La composante fixe peut représenter une part suffisamment élevée de la rémunération globale de sorte qu'une politique souple peut être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

## 4. Détermination de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilités. Elle est attribuée discrétionnairement au regard de l'évaluation d'une performance individuelle.

Elle est constituée de la manière suivante :

- Une composante en numéraire
- Une composante en numéraire indexée sur un panier représentatif de FIA et d'OPCVM mis en place par DNCA Finance pour le personnel identifié.

Le Groupe DNCA ne verse pas de rémunération variable par le biais d'instruments ou de méthodes qui faciliteraient le contournement des dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables.

La rémunération variable est attribuée en fonction de la contribution à la performance individuelle appréciée par le Comité Exécutif de DNCA Finance selon les principes énoncés ci-après.

• Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels du Groupe DNCA mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

• Les données chiffrées de la politique de rémunération comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvées successivement, de manière détaillée, par les membres du Comité de surveillance de DNCA Finance, puis par un Comité intermédiaire réunissant le Comité de surveillance de DNCA Finance et la Direction générale de NATIXIS IM. Cette dernière soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à l'approbation de la Direction générale de NATIXIS, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de NATIXIS.

## Critères de détermination de la Rémunération Variable discrétionnaire pour le personnel identifié

L'appréciation de la performance est basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs propres aux grandes typologies de métier du personnel identifié (Gestion, Table de négociation, Commercial et collaborateurs délivrant des conseils en investissement, Fonctions de Conformité et Contrôle Interne / Risques). Elle intègre, selon la fonction, une échelle de temps et tient compte du respect des limites de risques et de l'intérêt des clients.

L'enveloppe de rémunération variable est déterminée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance ont été définis pour :

- la Direction Générale de DNCA
- la Direction de la gestion
- l'équipe ISR (gérants et analystes)
- ainsi que les responsables d'équipes de gestion.

Pour chaque fonction, des critères qualitatifs et quantitatifs sont définis, tels que par exemple :

- Critères qualitatifs : Suivi et mise en application de la politique Investisseur Responsable. Suivi et mise en application des règles de gestion des risques en matière de durabilité. Surveillance du respect de la politique d'exclusion (désinvestissement). Surveillance de la mise en application des règles de vote et d'engagement par les gérants... etc.
- Critères quantitatifs : Application de la politique de vote : 100% des sociétés détenues doivent faire l'objet d'un vote en AG. Respect de la notation minimum ABA selon les stratégies. Pour les fonds labellisés ISR uniquement : respect des deux KPI > indice de référence. Pour les fonds ART9 : min 80% Investissements durables... etc.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt ou de compromettre leur objectivité, l'évaluation des responsables conformité et contrôle interne et des responsables contrôle des risques est effectuée sur la base d'objectifs et de résultats propres à ces fonctions, et cela indépendamment de ceux des métiers dont ils valident et contrôlent les opérations.

## 5. Modalités de versement la rémunération variable pour le personnel identifié

• La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées du Groupe DNCA. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1er euro
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1er euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par DNCA Finance.

• Le Panier de Fonds est déterminé de manière à rechercher l'alignement de l'intérêt des collaborateurs le plus satisfaisant possible avec celui des investisseurs sans pour autant avoir une concentration des fonds visés. Il est composé d'OPC représentatifs des principales stratégies de gestion de DNCA Finance.

Ce Panier de Fonds est susceptible d'être adapté en fonction des évolutions de la gamme de produits de DNCA Finance et de ses expertises de gestion. La composition et la pondération du Panier de fonds font l'objet d'une revue annuelle afin de s'assurer du caractère représentatif de celui-ci.

# FLEXIBONDS

•L'acquisition de la rémunération variable est soumise à des conditions de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque du Groupe DNCA et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Dans l'hypothèse où une diminution individuelle partielle ou totale de la rémunération variable serait envisagée, la question sera soumise à un comité ad hoc réunissant les membres du Comité exécutif de DNCA Finance, les responsables de la Direction des RH, de la Direction Financière et de la Direction de la Conformité et du Contrôle Interne, ainsi que tout autre responsable Métier dont la participation est pertinente. Ce comité ad hoc sera compétent pour prendre la décision relative à la diminution partielle ou totale proposée.

Ce Comité ad hoc se réserve la possibilité de solliciter l'avis de NATIXIS IM (départements RH et/ou Conformité).

Ainsi, sauf disposition contraire des lois et réglementations locales en vigueur, le Groupe DNCA se réserve la possibilité d'annuler et/ou de réduire les paiements au titre de la rémunération variable, en cas de performance financière négative de DNCA Finance sur une période d'acquisition de la rémunération variable et notamment dans le cas où l'Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA) de DNCA Finance, établi à l'issue de ladite période d'acquisition, serait nul ou négatif.

Une telle décision relèverait du Comité Exécutif de DNCA Finance et devrait être validée par le Comité de Surveillance, en concertation avec NIM.

Sauf disposition contraire des lois et réglementations locales en vigueur, le Groupe DNCA se réserve également la possibilité d'annuler et/ou de réduire les paiements au titre de la rémunération variable, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité (i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés) en lien avec les objectifs définis pour le personnel.

En outre, sauf disposition contraire des lois et réglementations locales en vigueur, dans le cas où le comportement du collaborateur justifie un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif, notamment en raison de sa responsabilité dans des agissements ayant entraîné des pertes significatives pour la société ou en cas de manquement aux obligations d'honorabilité et de compétence (ou pour le collaborateur n'étant plus salarié ou mandataire social du Groupe DNCA, d'une société de Natixis ou du Groupe BPCE en France ou à l'étranger, dont le comportement aurait justifié un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif dans les mêmes conditions que ci-dessus, si ce comportement avait été découvert alors qu'il était encore salarié ou mandataire social du Groupe DNCA, d'une société de Natixis ou du Groupe BPCE en France ou à l'étranger), le Groupe DNCA se réserve le droit de demander le remboursement des paiements effectués au titre de la rémunération variable au collaborateur, et ce pendant une durée de 5 ans suivant la date de paiement.

En outre, en cas de départ faisant suite à un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif, la rémunération variable non encore acquise pourra ne pas être versée en tout ou en partie.

•En cas de départ d'un collaborateur de la population identifiée du Groupe DNCA, l'ensemble des conditions de performance financière de la société de gestion et le calendrier initial de versement et les modalités d'indexation sur le Panier de Fonds sont inchangés.

## 6. Interdiction de recourir à des stratégies de couverture et rémunérations variables garanties

Les collaborateurs s'engagent à ne pas recourir à des stratégies de couverture personnelle ou d'assurance liées à la rémunération ou à la responsabilité afin de contrecarrer l'incidence de l'alignement sur le risque incorporé dans les conventions de rémunération.

Les rémunérations variables garanties sont interdites, sauf en cas d'embauche. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an.

Éléments quantitatifs (rubrique à destination exclusive des rapports annuels des fonds)

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2025 s'est élevé à 53,9 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- montant total des rémunérations fixes : 17,4 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 36,5 millions d'euros :

- ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 14,4 millions d'euros ;
- ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 22,1 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2025 a été de 188.

# FLEXIBONDS

Les rémunérations ont été déterminées conformément à la Politique de rémunération de DNCA Finance. La Politique de Rémunération fait l'objet d'une revue régulière et peut faire l'objet d'évolutions au fil du temps ; sa version en vigueur est disponible à tout moment sur le site internet de DNCA Finance, sous le lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/pages/informations-reglementaires>

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : FLEXIBONDS

Identifiant d'entité juridique : 969500G4BN7CXE9YZ326

## Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 42,0% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 21,9%</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 20,1%</li> </ul>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>	



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au produit repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA Finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de l'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

# FLEXIBONDS

## • Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettant de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,81/10	4,68/10	-0,12
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	12,82%	19,70%	+6,88%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	12,82%	19,70%	+6,88%
Empreinte carbone	314	412	+98
Intensité carbone	644	728	+83
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Govies 1 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

## • ...et par rapport aux périodes précédentes ?

La note ABA a légèrement baissé du fait de ventes sur certains émetteurs comme Aroundtown, RBI, Coventry building society, Credit Agricole ou ING. Cela n'est pas été compensé par les achats, notamment Toyota ou Nationwide.

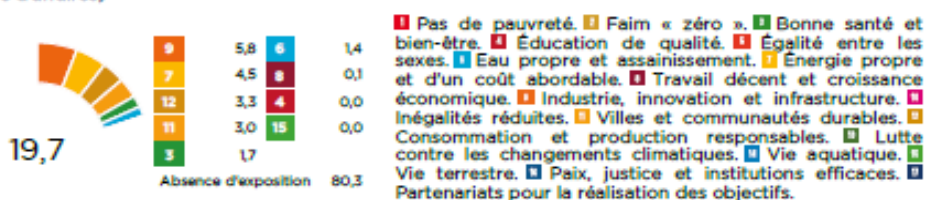
## • Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD  
(% de chiffre d'affaires)



# FLEXIBONDS

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.  
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.

# FLEXIBONDS



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	92%	9 089		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	92%	1 963		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	92%	73 660		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO <sub>2</sub>	92%	84 635		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO <sub>2</sub>	92%	11 052		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /EUR M investis	92%	412	92%	553
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR M de CA	92%	728	92%	825
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		91%	0%	91%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		67%	59,7%	63%	60,9%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		2%	56,9%	4%	62,3%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	88%	1,3	90%	0,7
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		95%	0,1%	93%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	7%	0	10%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	88%	0,5	90%	2,6
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	95%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		93%	0,0%	92%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		85%	15,5%	83%	13,8%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		90%	39,5%	91%	38,3%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	95%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m <sup>3</sup> /EUR M de CA	52%	799	55%	830
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		3%	0,3%	2%	0,4%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		94%	0,1%	93%	0,1%

Source : MSCI



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Raiffeisen Bank International AG	Banques	2,08%	Autriche
Ceska sporitelna AS	Banques	1,31%	République Tchèque
Nationwide Building Society	Banques	1,28%	Royaume-Uni
Societe Generale SA	Banques	1,19%	France
Danske Bank A/S	Banques	1,12%	Danemark
Rothsay Life PLC	Assurance	1,02%	Royaume-Uni
Jyske Bank A/S	Banques	0,99%	Danemark
Banco de Sabadell SA	Banques	0,97%	Espagne
Unibail-Rodamco-Westfield SE	Immobilier	0,93%	France
HSBC Holdings PLC	Banques	0,91%	Royaume-Uni
Bank of Ireland Group PLC	Banques	0,91%	Irlande
Athene Global Funding	Services financiers	0,90%	USA
Cooperatieve Rabobank UA	Banques	0,90%	Pays-Bas
TotalEnergies Capital International SA	Énergie	0,82%	France
Banco Santander SA	Banques	0,82%	Espagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

# FLEXIBONDS



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

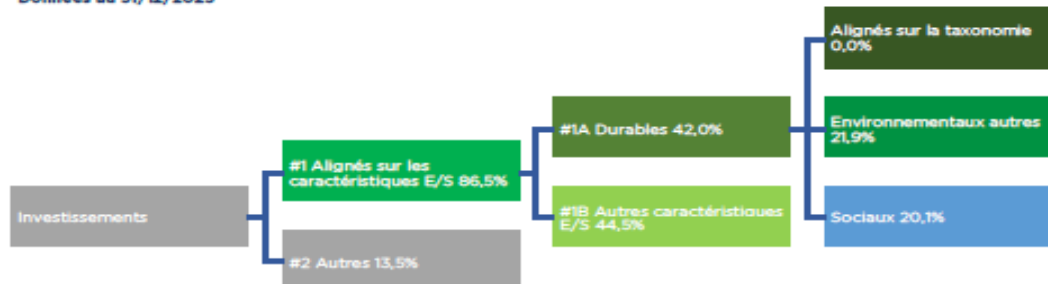
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 86,5% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 42,0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

### • Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	86,5%	78,7%
#1A Durables	42,0%	30,4%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%
Environnementaux autres	21,9%	15,8%
Sociaux	20,1%	14,7%
#1B Autres caractéristiques E/S	44,5%	48,3%
#2 Autres	13,5%	21,3%

Données au 31/12/2025



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Banques	34,89%
Immobilier	9,67%
Biens et services industriels	7,39%
Services aux collectivités	6,14%
Énergie	4,79%
Services financiers	4,53%
Produits et services de consommation	3,63%
Voyages et loisirs	3,58%
Assurance	3,45%
Automobiles et équipementiers	3,08%
Télécommunications	2,76%
Chimie	1,68%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,35%
Santé	1,27%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,12%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 9,0%.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

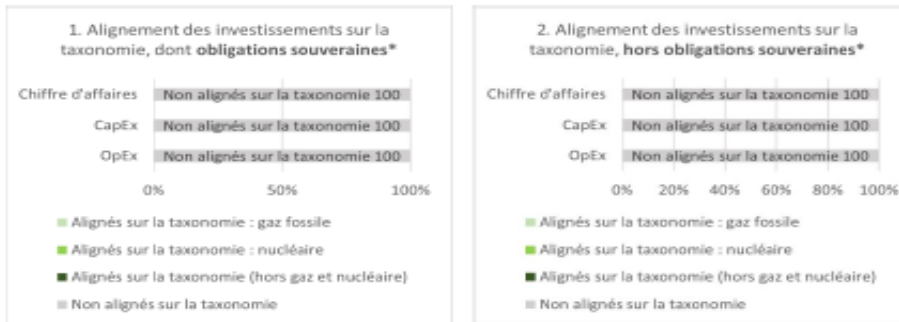
- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

- Oui:
- Dans le gaz fossile
  - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

# FLEXIBONDS

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

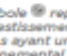
Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



## **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?**

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 21,9% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



## **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le produit a investi 20,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



## **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



## **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« Worst Offenders »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

DNCA s'est engagé avec des sociétés comme Engie, Total, Orange, Enderred, LVMH ou l'Oreal.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'Indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'Indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'Indice de marché large ?**

Non applicable



# **FLEXIBONDS**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2025**

**FLEXIBONDS**  
OPCVM CONSTITUEE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
DNCA FINANCE  
19, place Vendôme  
75001 PARIS

Aux actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable FLEXIBONDS relatifs à l'exercice de 1 an, 5 mois et 3 jours clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/07/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

## **FLEXIBONDS**

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 2*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### 1. Contrats financiers de gré à gré :

Les contrats financiers de gré à gré du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Les prix sont calculés par les contreparties des contrats et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers. Les modèles mathématiques appliqués reposent sur des données externes et sur des hypothèses de marché. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

#### 2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier*

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre la présente attestation dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Arnaud Percheron

## Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-
<b>Titres financiers</b>	-
<b>Actions et valeurs assimilées (A) <sup>(*)</sup></b>	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) <sup>(*)</sup></b>	<b>11,869,372.96</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	11,869,372.96
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) <sup>(*)</sup></b>	<b>67,529,000.25</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	67,529,000.25
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>126,131,411.98</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	126,131,411.98
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>18,955,340.04</b>
OPCVM	18,955,340.04
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
<b>Dépôts (F)</b>	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>19,845.50</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
<b>Prêts (I)</b>	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-
<b>Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>224,504,970.73</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>2,039,574.30</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>1,287,105.19</b>
<b>Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II <sup>(*)</sup></b>	<b>3,326,679.49</b>
<b>TOTAL ACTIF I+II</b>	<b>227,831,650.22</b>

<sup>(\*)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025
<b>Capitaux propres :</b>	-
Capital	213,632,327.01
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	13,226,430.75
Capitaux propres I :	226,858,757.76
Passifs de financement II	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>226,858,757.76</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	402,582.09
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	<b>402,582.09</b>
<b>Autres passifs :</b>	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	570,310.37
Concours bancaires	-
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>570,310.37</b>
<b>TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV</b>	<b>227,831,650.22</b>

## Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025
<b>Revenus financiers nets</b>	-
<b>Produits sur opérations financières</b>	-
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	1,729,185.59
Produits sur titres de créances	1,242,903.08
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	47,131.13
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>3,019,219.80</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-354,880.18
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-3,613.99
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-358,494.17</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>2,660,725.63</b>
<b>Autres produits :</b>	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
<b>Autres Charges :</b>	-
Frais de gestion de la société de gestion	-2,018,369.65
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
<b>Sous total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-2,018,369.65</b>
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B</b>	<b>642,355.98</b>

# FLEXIBONDS

<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>860,041.35</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C + D</b>	<b>1,502,397.33</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	-
Plus et moins-values réalisées	2,884,073.24
Frais de transactions externes et frais de cession	-43,716.70
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>2,840,356.54</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>1,889,794.72</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>4,730,151.26</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	793,284.80
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>793,284.80</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>6,200,597.36</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>6,993,882.16</b>
<b>Acomptes :</b>	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L</b>	-
<b>Impôt sur le résultat V</b>	-
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>13,226,430.75</b>

## STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

### OBJECTIF DE GESTION

La SICAV cherche à surperformer l'indicateur de référence composite 70% Bloomberg Euro Aggregate Corporate calculé coupons réinvestis (Bloomberg ticker LECPTREU Index) + 30% Bloomberg Pan-European High Yield (Bloomberg ticker LP01TREU) calculé coupons réinvestis, sur la période de placement recommandée (5 ans minimum).

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

## Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe F (Devise: EUR)

	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>	
Actions C	<b>107.84</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	<b>17,974.33</b>
<b>Nombre de titres</b>	
Actions C	<b>166,675.0000</b>

	31/12/2025
<b>Date de mise en paiement</b>	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>	
Actions C	<b>1.96</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>	
Actions C	<b>2.25</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# FLEXIBONDS

## Catégorie de classe C (Devise: EUR)

	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>	
Actions C	<b>106.05</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	<b>208,884.33</b>
<b>Nombre de titres</b>	
Actions C	<b>1,969,623.1017</b>

	31/12/2025
<b>Date de mise en paiement</b>	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>	
Actions C	<b>2.23</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>	
Actions C	<b>0.57</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# FLEXIBONDS

## Catégorie de classe N (Devise: EUR)

	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>	
Actions C	<b>100.25</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	<b>0.10</b>
<b>Nombre de titres</b>	
Actions C	<b>1.0000</b>

	31/12/2025
<b>Date de mise en paiement</b>	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>	
Actions C	<b>0.26</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>	
Actions C	<b>0.12</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'euro.

La durée de l'exercice est de 1 an, 5 mois et 3 jours.

### Synthèse de l'offre de gestion

Valeur liquidative d'origine	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum initiale de souscription
100 euros	Action C FR001400OJ14	Capitalisation totale	Euro	Tout souscripteur personne physique ou personne morale agissant pour compte propre ou pour compte de tiers	Un dix-millième d'action
100 euros	Action F FR001400OJ2	Capitalisation totale	Euro	Réservée aux OPC gérés par DNCA Finance	200 000 euros
100 euros	Action N FR0014013TO8	Capitalisation totale	Euro	Investisseurs sélectionnés par Société de gestion	Un dix-millième d'action

### Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

#### Valeurs mobilières

**Les titres cotés** : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

**Les O.P.C.** : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

**Les titres de créances et assimilés négociables** qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

# FLEXIBONDS

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

## Instruments financiers à terme et conditionnels

**Futures** : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

**Options** : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

**Options OTC** : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

**Change à terme** : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

**Dépôts à terme** : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

## Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

**Swaps structurés** (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

**Crédit Défaut Swaps (CDS)** : Le cours d'évaluation émane d'un contributeur qui nous est fourni par la société de gestion.

L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

## Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de la SICAV en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de la SICAV. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans la SICAV en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories des actions de la SICAV dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si la SICAV émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de la SICAV.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à la SICAV.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de la SICAV peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de la SICAV et la seule communiquée aux actionnaires de la SICAV.

Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

## Frais de fonctionnement et de gestion

### Frais de gestion financière

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à la SICAV, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.).

### Les frais de fonctionnement et autres services

Ces frais sont facturés à la SICAV :

#### I. Frais d'enregistrement et de référencement des fonds

- Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP ;
- Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent.

#### II. Frais d'information clients et distributeurs

- Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse) ;
- Information particulière aux porteurs directs et indirects (hors lettres aux porteurs pour les fusions-absorptions et liquidation) ;
- Coût d'administration des sites internet ;
- Frais de traduction spécifiques à l'OPC.

#### III. Frais des données

- Coûts de licence de l'indice de référence utilisé par l'OPC ;
- Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers ;
- Les frais résultant de demandes spécifiques de clients ;
- Les frais des données dans le cadre de produits uniques qui ne peuvent être amortis sur plusieurs portefeuilles ;
- Les frais d'audit et de promotion des labels.

# FLEXIBONDS

## IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité

- Frais de commissariat aux comptes ;
- Frais liés au dépositaire ;
- Frais liés aux teneurs de compte ;
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- Frais d'audit ;
- Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte de la SICAV, 'Tax agent' local) ;
- Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Frais de garantie ;
- Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur 5 ans.

## V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

- Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires aux régulateurs spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios) ;
- Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
- Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

## VI. Frais opérationnels

- Frais de surveillance de la conformité et de contrôle des restrictions d'investissement lorsque ces restrictions sont issues de demandes spécifiques de clients et spécifiques à l'OPC.

## VII. Frais liés à la connaissance client

- Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients).

### Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)

Néant

### Les commissions de mouvement

Néant

### La commission de surperformance

Les commissions de surperformance rémunèrent la société de gestion dès lors que la SICAV a dépassé ses objectifs de performance. Elles sont donc facturées à la SICAV.

Frais facturés à la SICAV	Assiette	Taux barème		
		Action C	Action F	Action N
Frais de gestion financière (incluant tous les frais de surperformance et frais liés aux investissements en fonds d'investissement)	Actif net	1,60% TTC, taux maximum	0,30% TTC, taux maximum	0,90% TTC, taux maximum
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	0,20% TTC taux maximum		
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Néant	Néant		
Prestataires percevant des commissions de mouvement : Dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la performance positive nette de frais au-delà de l'indicateur de référence 70% Bloomberg Euro Aggregate Corporate calculé coupons réinvestis (LECP TREU Index) + 30% Bloomberg Pan-European High Yield Calculé coupons réinvestis (LP01 TREU Index)		

## \*Modalité de calcul de la commission de surperformance :

Méthode de calcul :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indiquée. 20% TTC représente la différence entre l'actif de la SICAV avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence 70% Bloomberg Euro Aggregate Corporate (LECPREU Index) + 30% Bloomberg Pan-European High Yield (ticker LP01TREU) (calculé coupons réinvestis, cours de clôture) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que de la SICAV.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance de la SICAV est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans glissants et elle est réinitialisée dès lors que des commissions de surperformance sont prélevées. La première période de référence de 5 ans débute à la date de lancement de la SICAV. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance de la SICAV par rapport à son indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Sur une même période de référence, la surperformance réalisée au titre d'un exercice peut être reportée sur les exercices suivants et compenser des sous performances ultérieures.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé de la SICAV est supérieur à celui de l'actif de référence. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

**Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, l'actif valorisé de la SICAV est supérieur à celui de l'actif de référence constaté lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence et ce, même si la SICAV enregistre une performance négative pour autant que la SICAV surperforme son indice de référence.**

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise, et sera prélevée par la Société de gestion à la clôture de l'exercice.

## Frais de recherche

Néant

## Rétrocession de frais de gestion

Néant

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

## Modalités d'affectation des sommes distribuables

### Affectation des revenus nets

Capitalisation pour l'action « C »

Capitalisation pour l'action « F »

Capitalisation pour l'action « N »

### Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour l'action « C »

Capitalisation pour l'action « F »

Capitalisation pour l'action « N »

## Changements affectant la SICAV

A compter du 10/11/2025 : création de l'action N FR0014013TO8 "10C"

## Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

### Exposition directe aux marchés de crédit

*Les titres ou émetteurs dits « Investment Grade » peuvent être définis comme suit :*

*-les titres ou émetteurs faisant l'objet soit d'une notation publiée par les agences Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings (au moins équivalente à BBB-/Baa3)*

*-les titres ou émetteurs non notés, mais faisant l'objet d'une notation interne de DNCA Finance évaluée par les analystes crédit et au moins équivalente à BBB-/Baa3.*

*Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers "High Yield" ou titres dits « spéculatifs » et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3 (avec une limite à la notation B-) selon les agences Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings ou toute notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de rating dans une limite maximum de 50% de l'actif net du portefeuille.*

*Les titres dits "High Yield" ou titres dits « spéculatifs » peuvent être définis comme les titres faisant l'objet d'une notation publiée par les agences Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings ou toute notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion ne traduisant pas l'existence de garanties suffisantes pour assurer le paiement des intérêts et du capital des titres. En contrepartie, ces titres produisent généralement un plus haut rendement que les titres « Investment Grade ».*

*En cas d'écart de notations entre les différentes agences de notation, la notation la plus élevée est retenue.*

## Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	-
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) <sup>1</sup>	235,955,568.76
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-13,372,808.32
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	642,355.98
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2,840,356.54
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	793,284.80
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-
Autres éléments	-
<b>Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>226,858,757.76</b>

<sup>1</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

<sup>2</sup> Rubrique Spécifique aux MMF.

## Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>
<b>Catégorie de classe F (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	210,062.0000
Nombre de titres rachetés	43,387.0000
<b>Catégorie de classe C (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	2,070,800.2700
Nombre de titres rachetés	101,176.3900
<b>Catégorie de classe N (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	1.0000
Nombre de titres rachetés	-
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	40,473.35
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

## Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Code ISIN de l'action	Libellé de l'action	Affectation des sommes distribuables	Devise de l'action	Actif net de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
FR001400OJ14	C	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	208,884,326.13	1,969,623.1017	106.05
FR001400OJJ2	F	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	17,974,331.38	166,675.0000	107.84
FR0014013TO8	N	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	100.25	1.0000	100.25

## Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
<b>Actif</b>		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
<b>TOTAL</b>	-					

# FLEXIBONDS

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

### Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
Allemagne	7,667.83	-	3,174.54	4,493.29	6,435.19	1,232.64
Pays-Bas	1,455.60	-	1,455.60	-	1,455.60	-
États-Unis d'Amérique	1,411.46	-	568.72	842.75	1,411.46	-
France	1,334.48	-	462.66	871.82	871.82	462.66
<b>TOTAL</b>	<b>11,869.37</b>	-	<b>5,661.51</b>	<b>6,207.86</b>	<b>10,174.08</b>	<b>1,695.30</b>

## FLEXIBONDS

### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	67,529.00	40,698.00	26,831.00	-	-
Titres de créances	126,131.41	72,001.91	54,129.50	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,287.11	-	-	-	1,287.11
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures		17,699.45	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>130,399.35</b>	<b>80,960.51</b>	-	<b>1,287.11</b>

## FLEXIBONDS

### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	2,840.63	13,943.58	50,744.78
Titres de créances	-	199.60	10,083.59	40,770.72	75,077.50
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,287.11	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	17,699.45
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1,287.11</b>	<b>199.60</b>	<b>12,924.23</b>	<b>54,714.30</b>	<b>143,521.73</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	GBP	USD
<b>Actif</b>		
Dépôts	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	8,445.47	1,939.23
Titres de créances	19,863.11	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Autres actifs: Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	431.98	117.05
Comptes financiers	142.52	118.25
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes	-	-
Comptes financiers	-	-
Emprunts	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Devises à recevoir	-	-
Devises à livrer	-28,013.49	-1,803.08
Futures	-	-
Options	-	-
Swaps	-	-
Autres opérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>869.59</b>	<b>371.44</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	4,985.25	2,075.38	4,808.73
Obligations et valeurs assimilées	41,462.02	26,066.98	-
Titres de créances	117,991.60	8,139.81	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors Bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-24,500.00
<b>Solde net</b>	<b>164,438.87</b>	<b>36,282.18</b>	<b>-19,691.27</b>

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN</b>		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
GOLDMAN SACHS AG	15.95	
HSBC FRANCE/ACT.DE MARCH	1.22	
MORGAN STANLEY EUROPE SE	2.68	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces *	1,048.12	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
<b>OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS		88.00
GOLDMAN SACHS AG		309.90
HSBC FRANCE/ACT.DE MARCH		1.19
J.P.MORGAN AG		1.69
MORGAN STANLEY EUROPE SE		1.80
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

\* Contrepartie : BP2S OTC OTX CLEARING

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
<b>TOTAL</b>						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

## Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	431,977.35
Collatéraux espèces	1,048,123.04
Autres débiteurs divers	508,352.14
Coupons à recevoir	51,121.77
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>2,039,574.30</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	562,941.73
Autres créditeurs divers	7,368.64
Provision pour risque des liquidités de marché	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>570,310.37</b>

## Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
<b>Catégorie de classe F (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	98,981.41	0.50
Commissions de surperformance	41,995.62	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe C (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,876,322.95	1.80
Commissions de surperformance	1,069.60	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe N (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	0.07	0.08
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## Autres informations

	Exercice 31/12/2025
<b>Immobilisations</b>	
Valeur des immobilisations	-
Amortissement des immobilisations	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	18,955,340.04
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

## Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	375,564.85
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>375,564.85</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	375,564.85
<b>Total</b>	<b>375,564.85</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	327,257.23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>327,257.23</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	327,257.23
<b>Total</b>	<b>327,257.23</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

## Catégorie de classe C (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	<b>Exercice 31/12/2025</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	1,126,832.36
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1,126,832.36</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	1,126,832.36
<b>Total</b>	<b>1,126,832.36</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	4,402,893.77
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>4,402,893.77</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	4,402,893.77
<b>Total</b>	<b>4,402,893.77</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

# FLEXIBONDS

Catégorie de classe N (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	0.12
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>0.12</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	0.12
<b>Total</b>	<b>0.12</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	0.26
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>0.26</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	0.26
<b>Total</b>	<b>0.26</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Obligations convertibles en actions</b>				<b>11,869,372.96</b>	<b>5.23</b>
<b>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>11,869,372.96</b>	<b>5.23</b>
ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT Hôtellerie - Loisir	8,000.00	57.83	EUR	462,660.22	0.20
BECHTLE AG 2% 23-08/12/2030 CV Bureau	800,000.00	109.75	EUR	879,230.77	0.39
EXAIL TECHNO 25-01/04/2174 CV FRN Aéronautique	500,000.00	109.50	EUR	552,756.08	0.24
JPMORGANCHASEFIN 0.1% 25-20/05/2030 CV Autres organismes de credit	600,000.00	94.73	EUR	568,717.36	0.25
LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV Immobilier et logement	400,000.00	93.35	EUR	374,156.52	0.16
LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV Immobilier et logement	1,500,000.00	96.70	EUR	1,455,596.69	0.64
LEGRAND SA 1.5% 25-23/06/2033 CV Electrique - Electronique	300,000.00	106.30	EUR	319,064.55	0.14
LIVE NATION ENT 2.875% 25-15/10/2031 CV Divertissement	1,000,000.00	98.25	USD	842,747.62	0.37
RAG STIFTUNG 2.25% 23-28/11/2030 CV Siderurgie Minerais et Métaux	1,900,000.00	100.88	EUR	1,921,150.57	0.85
TAG IMMO AG 0.625% 25-11/03/2031 CV Immobilier et logement	1,300,000.00	101.76	EUR	1,325,431.59	0.58
TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV Services divers	1,000,000.00	122.40	EUR	1,232,637.23	0.54
VONOVIA SE 0.875% 25-20/05/2032 CV Immobilier et logement	2,000,000.00	96.65	EUR	1,935,223.76	0.85
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				<b>67,529,000.25</b>	<b>29.77</b>
<b>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>67,529,000.25</b>	<b>29.77</b>
ABANCA CORP 25-19/12/2173 FRN Banques et assurances	200,000.00	100.91	EUR	202,406.49	0.09
ACCORINVEST GROU 6.375% 24-15/10/2029 Hôtellerie - Loisir	500,000.00	104.80	EUR	531,063.38	0.23
ACHMEA BV 25-28/07/2173 FRN Assurances	200,000.00	102.98	EUR	211,321.86	0.09
AIR PROD & CHEM 3.25% 25-16/06/2032 Produits Chimique	1,300,000.00	98.97	EUR	1,310,089.23	0.58
ALPHABET INC 2.875% 25-06/11/2031 Internet	700,000.00	98.93	EUR	695,849.86	0.31
ALTAREA 5.5% 24-02/10/2031 Immobilier et logement	500,000.00	106.35	EUR	538,901.83	0.24
AMCOR UK FINANCE 3.75% 25-20/02/2033 Industrie d'emballage et papier	700,000.00	98.91	EUR	695,886.13	0.31

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
AMERICA MOVIL BV 3% 25-30/09/2030 Télécommunication	1,800,000.00	99.16	EUR	1,799,284.68	0.79
AROUNDTOWN FIN 24-07/08/2172 FRN Immobilier et logement	500,000.00	103.58	GBP	614,053.33	0.27
AROUNDTOWN FIN 25-30/05/2174 FRN Immobilier et logement	200,000.00	97.54	EUR	197,004.30	0.09
ASN BANK NV 22-15/12/2174 FRN Banques et assurances	400,000.00	103.86	EUR	417,061.34	0.18
ASR NEDERLAND NV 24-27/12/2172 FRN Assurances	300,000.00	107.19	EUR	322,063.57	0.14
AYVENS SA 3.25% 25-19/02/2030 Services divers	600,000.00	100.26	EUR	618,637.77	0.27
BANCO BPM SPA 25- FRN Banques et assurances	200,000.00	103.12	EUR	207,592.85	0.09
BANCO SABADELL 23-18/04/2171 FRN Banques et assurances	200,000.00	112.09	EUR	228,209.86	0.10
BANCO SABADELL 25- FRN Banques et assurances	200,000.00	104.28	EUR	210,194.82	0.09
BANKINTER SA 25-08/08/2035 FRN Banques et assurances	600,000.00	101.45	EUR	618,860.55	0.27
BANKINTER SA 25- FRN Banques et assurances	400,000.00	102.84	EUR	411,772.96	0.18
BANK OF IRELAND 24-10/03/2173 FRN Banques et assurances	200,000.00	104.54	EUR	213,191.82	0.09
BCP MODULAR 6.5% 25-10/07/2031 Services divers	300,000.00	93.03	EUR	280,998.22	0.12
BEACH ACQUISITIO 5.25% 25-15/07/2032 Textiles et habillement	100,000.00	101.78	EUR	104,276.39	0.05
BMS IRELAND CAP 3.363% 25-10/11/2033 Produits pharmaceutiques	600,000.00	98.66	EUR	595,061.38	0.26
BOOKING HLDS INC 3% 25-07/11/2030 Internet	1,800,000.00	99.30	EUR	1,796,054.25	0.79
BPER BANCA 24-20/03/2173 FRN Banques et assurances	200,000.00	103.40	EUR	210,638.34	0.09
BPER BANCA 25-19/03/2174 FRN Banques et assurances	2,000,000.00	100.27	EUR	2,020,716.92	0.89
BPOST SA 3.479% 25-19/06/2032 Transports et matériel de transport	600,000.00	99.46	EUR	608,184.67	0.27
CARRIER GLOBAL 4.5% 24-29/11/2032 Construction et matériaux de construction	1,700,000.00	105.36	EUR	1,798,853.71	0.79
CASTLE UK FINCO 7% 22-15/05/2029 Construction et matériaux de construction	150,000.00	100.60	GBP	174,632.84	0.08

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CELSA OPCO SA 8.25% 25-15/12/2030 Siderurgie Minerais et Métaux	100,000.00	103.60	EUR	104,170.27	0.05
CITIGROUP INC 25-22/10/2030 FRN Banques et assurances	300,000.00	99.24	EUR	299,536.03	0.13
CITIGROUP INC 25-23/07/2036 FRN Banques et assurances	300,000.00	100.63	EUR	307,755.59	0.14
CMA CGM SA 5% 25-15/01/2031 Transports et matériel de transport	500,000.00	99.89	EUR	512,295.72	0.23
COLGATE-PALM CO 3.25% 25-10/11/2035 Produits pharmaceutiques	500,000.00	97.43	EUR	489,619.40	0.22
COVENTRY BDG SOC 24-11/12/2172 FRN Banques et assurances	200,000.00	107.27	GBP	247,285.03	0.11
CZECHOSLOVAK GRO 5.25% 25-10/01/2031 Aéronautique	1,300,000.00	103.65	EUR	1,380,596.92	0.61
DEUTSCHE EUROSHP 4.5% 25-15/10/2030 Immobilier et logement	300,000.00	100.56	EUR	304,708.83	0.13
DIGITAL DUTCH 3.875% 25-15/07/2034 Immobilier et logement	800,000.00	98.01	EUR	798,836.80	0.35
DIGITAL EURO FIN 3.75% 25-15/01/2033 Immobilier et logement	300,000.00	98.76	EUR	297,696.64	0.13
ENEL SPA 25-14/01/2174 FRN Distribution Energie	500,000.00	100.60	EUR	524,947.46	0.23
EROSKI S COOP 5.75% 25-15/05/2031 Distribution - Commerce	200,000.00	103.67	EUR	208,397.37	0.09
ERSTE GROUP 7% 24-15/10/2172 Banques et assurances	1,000,000.00	107.65	EUR	1,092,219.73	0.48
EUROBANK ERGASIA 25-10/05/2174 FRN Banques et assurances	500,000.00	98.50	EUR	497,333.35	0.22
EUROBANK ERGASIA 25- FRN Banques et assurances	700,000.00	103.73	EUR	730,180.20	0.32
EXOR NV 3.75% 25-05/11/2035 Holdings et sociétés financières	300,000.00	97.90	EUR	295,591.15	0.13
FCC AQUALIA SA 3.75% 25-11/06/2032 Distribution Energie	900,000.00	99.40	EUR	913,789.59	0.40
FIBERCOP SPA 5.125% 25-30/06/2032 Télécommunication	1,000,000.00	101.56	EUR	1,042,564.60	0.46
FIBERCOP SPA 6.375% 24-15/11/2033 Télécommunication	650,000.00	99.09	USD	553,441.79	0.24
FLUTTER TREASURY 6.125% 25-04/06/2031 Divertissement	1,000,000.00	100.82	GBP	1,171,189.91	0.52
FORD MOTOR CRED 4.867% 23-03/08/2027 Machines et Véhicules	300,000.00	102.92	EUR	314,974.91	0.14

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
GETLINK SE 4.125% 25-15/04/2030 Transports et matériel de transport	400,000.00	102.31	EUR	412,916.15	0.18
GOLDSTORY SASU 24-01/02/2030 FRN Distribution - Commerce	300,000.00	101.11	EUR	306,609.60	0.14
GRAND CITY FINAN 25-09/04/2174 FRN Immobilier et logement	1,000,000.00	97.10	EUR	974,601.54	0.43
HOLDING DINFRAS 3.875% 25-31/01/2031 Distribution Energie	600,000.00	99.00	EUR	600,139.85	0.26
HOLDING DINFRAS 4.875% 24-24/10/2029 Distribution Energie	1,000,000.00	103.45	EUR	1,044,249.20	0.46
HSBC HOLDINGS 19-22/07/2028 FRN Banques et assurances	900,000.00	98.10	GBP	1,026,204.69	0.45
HSBC HOLDINGS 22-16/11/2032 FRN Banques et assurances	100,000.00	105.94	EUR	106,808.50	0.05
HSBC HOLDINGS 24-25/09/2030 FRN Banques et assurances	600,000.00	100.95	EUR	611,473.03	0.27
IGT LOTTERY HOLD 4.25% 24-15/03/2030 Divertissement	250,000.00	101.49	EUR	256,963.63	0.11
IHO VERWALTUNGS 7% 24-15/11/2031 Machines et Véhicules	500,000.00	107.79	EUR	543,813.76	0.24
ILIAD 4.25% 25-09/01/2032 Internet	500,000.00	100.60	EUR	509,853.36	0.22
ING GROEP NV 20-18/02/2029 FRN Banques et assurances	400,000.00	94.74	EUR	379,855.33	0.17
INPOST SA 4% 25-01/04/2031 Transports et matériel de transport	400,000.00	100.06	EUR	404,761.29	0.18
INTESA SANPAOLO 24-20/11/2172 FRN Banques et assurances	200,000.00	108.06	EUR	217,891.61	0.10
INTL CONSOLIDAT 3.352% 25-11/09/2030 Transports et matériel de transport	600,000.00	99.95	EUR	606,085.76	0.27
IREN SPA 25-23/04/2173 FRN Distribution Energie	600,000.00	101.21	EUR	626,283.56	0.28
ITM ENTREPRISES 4.125% 25-29/01/2030 Biens de consommation	600,000.00	101.94	EUR	634,786.96	0.28
LDC FINANCE BV 3.5% 24-22/10/2031 Agriculture	500,000.00	99.24	EUR	499,785.14	0.22
LIONPOLARIS LX 4 24-01/07/2029 FRN Biens de consommation	300,000.00	101.00	EUR	303,143.64	0.13
LOTTOMATICA GR 4.875% 25-31/01/2031 Divertissement	200,000.00	102.72	EUR	207,174.65	0.09
MEDIO AMBIENTE 3.715% 24-08/10/2031 Services divers	1,100,000.00	99.75	EUR	1,107,242.50	0.49

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
MILLER HOMES G 25-15/10/2030 FRN Construction et matériaux de construction	200,000.00	101.18	EUR	204,147.91	0.09
NATIONWIDE BLDG 20-31/12/2060 FRN Banques et assurances	400,000.00	99.89	GBP	459,138.90	0.20
NATIONWIDE BLDG 25- FRN Banques et assurances	700,000.00	105.54	GBP	849,560.11	0.37
NATWEST GROUP 25-30/09/2173 FRN Banques et assurances	200,000.00	104.26	GBP	239,243.82	0.11
NEINOR HOMES 5.875% 24-15/02/2030 Immobilier et logement	200,000.00	103.64	EUR	208,903.28	0.09
NOVO BANCO 23-01/12/2033 FRN Banques et assurances	300,000.00	115.03	EUR	347,924.09	0.15
OPAL BIDCO SAS 5.5% 25-31/03/2032 Produits pharmaceutiques	400,000.00	103.16	EUR	418,446.84	0.18
OPMOBILITY 4.2955% 25-05/02/2031 Machines et Véhicules	800,000.00	101.03	EUR	822,642.56	0.36
PENSION INS 5.625% 18-20/09/2030 Assurances	600,000.00	101.23	GBP	707,504.58	0.31
PENSION INS 6.875% 24-15/11/2034 Assurances	400,000.00	104.63	GBP	484,105.72	0.21
PERRIGO FINANCE 5.375% 24-30/09/2032 Produits pharmaceutiques	500,000.00	101.63	EUR	528,821.57	0.23
PINNACLE BIDCO P 10% 23-11/10/2028 Services divers	200,000.00	105.22	GBP	245,351.13	0.11
PKO BANK POLSKI 24-27/03/2028 FRN Banques et assurances	900,000.00	101.80	EUR	947,667.33	0.42
PLUXEE NV 3.75% 24-04/09/2032 Services divers	1,300,000.00	99.38	EUR	1,308,339.04	0.58
POSTNL 4% 25-02/10/2030 Transports et matériel de transport	600,000.00	101.28	EUR	613,953.10	0.27
PPG INDUSTRIES 3.25% 25-04/03/2032 Produits Chimique	400,000.00	98.43	EUR	404,666.73	0.18
PROXIMUS SADP 24-02/10/2173 FRN Télécommunication	300,000.00	101.24	EUR	307,425.75	0.14
RAIFFEISEN BK IN 24-15/06/2173 FRN Banques et assurances	600,000.00	106.80	EUR	643,378.68	0.28
RAIFFEISEN BK IN 25-15/12/2173 FRN Banques et assurances	400,000.00	101.65	EUR	408,080.39	0.18
REXEL SA 4% 25-15/09/2030 Distribution - Commerce	300,000.00	101.36	EUR	307,945.29	0.14
ROQUETTE FRERE 3.774% 24-25/11/2031 Biens de consommation	1,000,000.00	100.20	EUR	1,006,255.99	0.44

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ROTHESAY LIFE 18-31/12/2049 FRN Assurances	1,100,000.00	102.66	GBP	1,321,905.99	0.58
ROTHESAY LIFE 21-31/12/2061 FRN Assurances	400,000.00	90.55	GBP	420,471.95	0.19
SAMSONITE FINCO 4.375% 25-15/02/2033 Textiles et habillement	900,000.00	99.73	EUR	903,471.21	0.40
SAPPI PAPIER HOL 4.5% 25-15/03/2032 Bois et Produits de base	100,000.00	97.07	EUR	98,447.02	0.04
SARTORIUS FIN 4.875% 23-14/09/2035 Produits pharmaceutiques	400,000.00	105.72	EUR	428,900.47	0.19
SHURGARD LUX 4% 25-27/05/2035 Immobilier et logement	400,000.00	98.76	EUR	404,798.94	0.18
SIG 9.75% 24-31/10/2029 Distribution - Commerce	100,000.00	94.08	EUR	95,836.00	0.04
SOCIETE GENERALE 24-21/05/2173 FRN Banques et assurances	600,000.00	105.29	USD	543,039.09	0.24
SWEDBANK AB 22-15/11/2032 FRN Banques et assurances	400,000.00	104.72	GBP	484,818.12	0.21
SYENSQO SA 3.375% 25-28/05/2031 Produits Chimique	600,000.00	99.54	EUR	609,554.10	0.27
SYMRISE AG 3.25% 25-24/09/2032 Produits Chimique	900,000.00	99.10	EUR	900,174.00	0.40
TDF INFRASTRUCTU 4.125% 24-23/10/2031 Audiovisuel	600,000.00	101.22	EUR	612,330.25	0.27
TELEFONICA EUROP 24-15/04/2172 FRN Télécommunication	400,000.00	105.60	EUR	439,114.98	0.19
TOTALENERGIES SE 24-19/11/2173 FRN Distribution Energie	700,000.00	101.09	EUR	711,668.31	0.31
TRANSDEV GROUP S 3.054% 25-21/05/2028 Transports et matériel de transport	300,000.00	100.23	EUR	306,435.39	0.14
TRANSDEV GROUP S 3.845% 25-21/05/2032 Transports et matériel de transport	800,000.00	100.28	EUR	821,521.62	0.36
UBS GROUP 25-12/05/2029 FRN Banques et assurances	1,600,000.00	100.87	EUR	1,621,122.24	0.71
UNITED GROUP 6.25% 25-31/01/2032 Internet	300,000.00	100.38	EUR	301,972.79	0.13
URW SE 25-31/12/2049 FRN Immobilier et logement	1,100,000.00	102.45	EUR	1,140,604.01	0.50
VOLKSWAGEN INTFN 18-31/12/2049 FRN Machines et Véhicules	1,400,000.00	101.18	EUR	1,450,579.43	0.64
WEPA HYGIENEPD 4.5% 25-30/11/2032 Bois et Produits de base	300,000.00	100.18	EUR	301,978.98	0.13

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
WINTERSHALL FIN 25- FRN Distribution Energie	1,000,000.00	102.10	EUR	1,046,114.16	0.46
<b>Titres de créances</b>				<b>126,131,411.98</b>	<b>55.60</b>
<b>Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>126,131,411.98</b>	<b>55.60</b>
ABANCA CORP 24-11/12/2036 FRN Banques et assurances	300,000.00	102.27	EUR	307,753.77	0.14
ABERTIS FINANCE 24-28/02/2173 FRN Construction et matériaux de construction	500,000.00	102.78	EUR	534,626.03	0.24
ABERTIS INFRAEST 3.125% 25-07/07/2030 Services divers	700,000.00	99.38	EUR	706,539.53	0.31
ABP FINANCE PLC 5.875% 25-19/06/2037 Services divers	300,000.00	101.75	GBP	350,838.43	0.15
ACCOR 3.625% 25-03/09/2032 Hôtellerie - Loisir	600,000.00	99.48	EUR	604,265.08	0.27
ACHMEA BANK NV 2.5% 25-06/05/2028 Banques et assurances	1,000,000.00	99.48	EUR	1,011,541.73	0.45
AEROPORTI ROMA 3.625% 25-15/06/2032 Construction et matériaux de construction	500,000.00	100.16	EUR	512,881.78	0.23
AIB GROUP PLC 25-02/12/2036 FRN Banques et assurances	1,000,000.00	98.82	EUR	991,647.98	0.44
AIR FRANCE-KLM 3.75% 25-04/09/2030 Transports et matériel de transport	700,000.00	98.94	EUR	701,433.03	0.31
AP MOLLER 3.5% 25-17/09/2034 Transports et matériel de transport	400,000.00	98.39	EUR	397,791.58	0.18
ARKEMA 25- FRN Produits Chimique	700,000.00	99.63	EUR	715,566.43	0.32
AROUNDTOWN SA 3.5% 25-13/05/2030 Immobilier et logement	300,000.00	98.81	EUR	303,235.51	0.13
AROUNDTOWN SA 3.625% 19-10/04/2031 Immobilier et logement	200,000.00	91.99	GBP	217,036.70	0.10
ATHENE GLOBAL FU 5.146% 25-01/11/2029 Assurances	300,000.00	100.86	GBP	349,985.89	0.15
AUSNET SERVICES 3.75% 25-08/05/2035 Distribution Energie	1,000,000.00	99.06	EUR	1,015,413.21	0.45
BANCO BILBAO VIZ 25-25/02/2037 FRN Banques et assurances	500,000.00	100.65	EUR	520,437.73	0.23
BANCO BILBAO VIZ 3.125% 25-15/07/2030 Banques et assurances	900,000.00	99.93	EUR	912,792.74	0.40
BANCO BPM SPA 24-09/09/2030 FRN Banques et assurances	150,000.00	102.16	EUR	155,119.95	0.07
BANCO BPM SPA 3.375% 25-21/01/2030 Banques et assurances	300,000.00	100.98	EUR	312,630.01	0.14

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
BANCO CRED SOC C 25-13/06/2031 FRN Banques et assurances	400,000.00	99.88	EUR	407,437.33	0.18
BANCO CRED SOC C 25-13/10/2037 FRN Banques et assurances	1,200,000.00	99.05	EUR	1,200,380.07	0.53
BANCO SABADELL 3.375% 25-18/02/2033 Banques et assurances	200,000.00	98.87	EUR	203,684.26	0.09
BANCO SABADELL 5% 24-13/10/2029 Banques et assurances	500,000.00	101.60	GBP	588,908.26	0.26
BANCO SANTANDER 24-02/04/2029 FRN Banques et assurances	200,000.00	100.87	EUR	206,699.36	0.09
BANCO SANTANDER 24-09/01/2030 FRN Banques et assurances	500,000.00	101.79	EUR	526,256.87	0.23
BANCO SANTANDER 4.625% 25-17/11/2030 Banques et assurances	1,500,000.00	99.98	GBP	1,729,613.68	0.76
BANK MILLENNIUM 24-25/09/2029 FRN Banques et assurances	800,000.00	104.81	EUR	850,306.65	0.37
BANK OF AMER CRP 25-30/10/2029 FRN Banques et assurances	1,100,000.00	100.02	EUR	1,105,713.85	0.49
BANK OF IRELAND 22-01/03/2033 FRN Banques et assurances	800,000.00	106.58	EUR	898,467.01	0.40
BANK OF MONTREAL 25-09/01/2032 FRN Banques et assurances	1,500,000.00	99.33	EUR	1,513,967.55	0.67
BANK POLSKA 25-04/06/2031 FRN Banques et assurances	500,000.00	100.41	EUR	513,112.32	0.23
BANK POLSKA 25-23/09/2032 FRN Banques et assurances	700,000.00	99.38	EUR	702,619.82	0.31
BANK POLSKA 25-27/02/2036 FRN Banques et assurances	700,000.00	99.33	EUR	698,302.34	0.31
BARCLAYS PLC 25-14/08/2031 FRN Banques et assurances	200,000.00	100.66	EUR	205,901.29	0.09
BELFIUS BANK SA 3.25% 25-14/11/2031 Banques et assurances	800,000.00	98.46	EUR	791,359.87	0.35
BELFIUS BANK SA 3.375% 25-28/05/2030 Banques et assurances	700,000.00	100.39	EUR	717,109.82	0.32
BERTELSMANN SE 3.375% 25-28/10/2033 Audiovisuel	1,000,000.00	97.24	EUR	978,769.44	0.43
BNP PARIBAS 25-06/05/2030 FRN Banques et assurances	800,000.00	99.54	EUR	811,695.28	0.36
BNP PARIBAS 25-17/09/2033 FRN Banques et assurances	500,000.00	98.68	EUR	498,667.83	0.22
BP CAP MKY BV 3.36% 24-12/09/2031 Distribution Energie	2,200,000.00	100.50	EUR	2,234,295.35	0.98

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
BRISBANE AIRPORT 3.856% 25-13/11/2035 Construction et matériaux de construction	300,000.00	99.54	EUR	300,313.51	0.13
BRITISH TELECOMM 3.375% 25-17/11/2032 Télécommunication	800,000.00	98.93	EUR	795,027.78	0.35
BUNZL FINANCE 3.375% 24-09/04/2032 Distribution - Commerce	800,000.00	98.52	EUR	808,226.66	0.36
CAISS DESJARDINS 4.875% 25-08/10/2030 Banques et assurances	1,400,000.00	101.30	GBP	1,644,661.88	0.72
CAIXABANK 25-05/03/2037 FRN Banques et assurances	200,000.00	100.45	EUR	207,616.53	0.09
CAIXA CENTRAL 25-29/01/2030 FRN Banques et assurances	1,400,000.00	101.31	EUR	1,465,752.45	0.65
CAIXA GERAL DEPO 25-07/10/2031 FRN Banques et assurances	1,500,000.00	99.01	EUR	1,496,304.54	0.66
CESKA SPORITELNA 21-13/09/2028 FRN Banques et assurances	900,000.00	95.97	EUR	865,090.48	0.38
CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN Banques et assurances	900,000.00	103.18	EUR	971,464.46	0.43
CESKA SPORITELNA 24-03/07/2031 FRN Banques et assurances	600,000.00	104.16	EUR	638,902.93	0.28
CESKA SPORITELNA 25-09/09/2032 FRN Banques et assurances	600,000.00	100.09	EUR	607,782.39	0.27
CNH INDUSTRIAL N 3.75% 24-11/06/2031 Machines et Véhicules	400,000.00	101.25	EUR	413,535.95	0.18
COMMERZBANK AG 24-08/12/2028 FRN Banques et assurances	500,000.00	100.12	EUR	501,598.85	0.22
COMMERZBANK AG 25-06/06/2030 FRN Banques et assurances	300,000.00	99.92	EUR	305,234.88	0.13
COMPASS GROUP 3.125% 25-24/06/2032 Biens de consommation	1,000,000.00	98.81	EUR	1,004,778.31	0.44
CONTACT ENERGY 3.537% 25-03/11/2032 Distribution Energie	700,000.00	98.96	EUR	696,959.10	0.31
COOPERATIEVE RAB 25-01/11/2030 FRN Banques et assurances	2,100,000.00	101.24	GBP	2,457,912.29	1.08
COVENTRY BDG SOC 24-12/03/2030 FRN Banques et assurances	500,000.00	103.76	GBP	605,365.75	0.27
COVENTRY BDG SOC 3.125% 24-29/10/2029 Banques et assurances	400,000.00	100.31	EUR	403,572.81	0.18
CPI PROPERTY GRO 25- FRN Immobilier et logement	400,000.00	92.70	EUR	386,837.71	0.17
CPI PROPERTY GRO 2.75% 20-22/01/2028 Immobilier et logement	500,000.00	95.17	GBP	567,304.53	0.25

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CRED AGRICOLE SA 25-20/05/2173 FRN Banques et assurances	100,000.00	102.49	EUR	102,706.53	0.05
CRED AGRICOLE SA 25-22/10/2035 FRN Banques et assurances	700,000.00	102.93	GBP	835,767.14	0.37
CRELAN SA 23-28/02/2030 FRN Banques et assurances	800,000.00	108.46	EUR	908,617.35	0.40
CRELAN SA 24-30/04/2035 FRN Banques et assurances	300,000.00	106.37	EUR	330,147.92	0.15
DANSKE BANK A/S 23-13/04/2027 FRN Banques et assurances	400,000.00	100.12	GBP	463,925.53	0.20
DANSKE BANK A/S 25-04/10/2031 FRN Banques et assurances	1,700,000.00	102.72	GBP	2,027,655.66	0.89
EASYJET PLC 3.75% 24-20/03/2031 Transports et matériel de transport	700,000.00	101.70	EUR	732,852.44	0.32
EDP SERVICIOS 3.125% 25-03/12/2031 Distribution Energie	1,200,000.00	98.76	EUR	1,188,477.53	0.52
EL CORTE INGLES 3.5% 25-24/07/2033 Distribution - Commerce	200,000.00	98.10	EUR	199,366.38	0.09
EL CORTE INGLES 4.25% 24-26/06/2031 Distribution - Commerce	500,000.00	104.14	EUR	531,948.75	0.23
ENGIE 3.625% 24-06/03/2031 Distribution Energie	1,500,000.00	101.92	EUR	1,574,263.34	0.69
ERSTE GROUP 25- FRN Banques et assurances	200,000.00	104.06	EUR	210,989.23	0.09
ERSTE GROUP 3.25% 24-27/08/2032 Banques et assurances	400,000.00	99.54	EUR	402,840.51	0.18
EUROBANK 24-12/03/2030 FRN Banques et assurances	600,000.00	100.18	EUR	617,029.55	0.27
EUROBANK 25-07/07/2028 FRN Banques et assurances	200,000.00	100.01	EUR	202,882.12	0.09
FORD MOTOR CRED 3.622% 25-27/07/2028 Machines et Véhicules	400,000.00	100.65	EUR	409,040.29	0.18
GATWICK FND LTD 3.875% 25-24/06/2035 Construction et matériaux de construction	1,100,000.00	98.65	EUR	1,107,938.65	0.49
GRAND CITY PROP 1.375% 17-03/08/2026 Immobilier et logement	200,000.00	99.22	EUR	199,598.57	0.09
HAMMERSON PLC 3.5% 25-15/04/2032 Immobilier et logement	1,200,000.00	97.94	EUR	1,184,737.22	0.52
IBERDROLA FIN SA 25-05/11/2174 FRN Distribution Energie	300,000.00	99.51	EUR	300,411.70	0.13
IBERDROLA FIN SA 5.25% 24-31/10/2036 Distribution Energie	1,500,000.00	99.64	GBP	1,729,451.28	0.76

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
IHG FINANCE LLC 3.375% 25-10/09/2030 Hôtellerie - Loisir	200,000.00	99.64	EUR	201,437.66	0.09
ING GROEP NV 24-26/08/2035 FRN Banques et assurances	200,000.00	102.29	EUR	207,650.51	0.09
INIT INNOVATION IN TRAFFIC S Banques et assurances	200,000.00	111.48	EUR	227,724.06	0.10
ITALGAS SPA 2.875% 25-06/03/2030 Distribution Energie	600,000.00	99.13	EUR	609,214.84	0.27
JYSKE BANK A/S 24-05/05/2029 FRN Banques et assurances	800,000.00	100.16	EUR	816,696.68	0.36
JYSKE BANK A/S 25-29/04/2031 FRN Banques et assurances	200,000.00	101.14	EUR	207,265.48	0.09
JYSKE BANK A/S 3.5% 25-19/11/2031 Banques et assurances	400,000.00	100.20	EUR	402,594.34	0.18
KBC GROUP NV 25-21/01/2032 FRN Banques et assurances	600,000.00	100.76	EUR	624,636.63	0.28
LA BANQUE POSTAL 25-02/12/2032 FRN Banques et assurances	2,000,000.00	99.10	EUR	1,988,582.01	0.88
LA MONDIALE 24-17/01/2173 FRN Assurances	400,000.00	106.18	EUR	437,344.17	0.19
LEASYS SPA 2.875% 25-17/08/2027 Services divers	200,000.00	100.83	EUR	203,881.23	0.09
LEASYS SPA 3.375% 24-25/01/2029 Services divers	100,000.00	101.20	EUR	104,390.07	0.05
LINDE PLC 3.125% 25-20/11/2032 Produits Chimique	600,000.00	98.72	EUR	594,671.61	0.26
LLOYDS BK GR PLC 23-27/03/2171 FRN Banques et assurances	200,000.00	105.58	GBP	242,525.47	0.11
LOREAL SA 2.75% 25-19/11/2030 Produits pharmaceutiques	1,000,000.00	99.44	EUR	997,991.10	0.44
LOREAL SA 3.375% 25-19/01/2036 Produits pharmaceutiques	1,000,000.00	98.31	EUR	987,476.49	0.44
LVMH MOET HENNES 2.625% 25-07/03/2029 Textiles et habillement	500,000.00	99.83	EUR	507,874.06	0.22
MBANK 25-03/03/2032 FRN Banques et assurances	200,000.00	99.98	EUR	200,633.95	0.09
MBANK 25-25/09/2035 FRN Banques et assurances	600,000.00	102.55	EUR	630,526.51	0.28
MBH BANK NYRT 25-29/01/2030 FRN Banques et assurances	700,000.00	101.54	EUR	745,134.56	0.33
MCDONALDS CORP 3.5% 25-21/05/2032 Distribution - Commerce	1,600,000.00	100.47	EUR	1,642,610.09	0.72

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
MEDIOBANCA SPA 25-22/08/2031 FRN Banques et assurances	900,000.00	99.06	EUR	904,432.09	0.40
MER-BENZ CA FIN 4.7% 25-10/10/2030 Machines et Véhicules	1,400,000.00	100.62	GBP	1,632,585.77	0.72
MET LIFE GLOB 3.25% 25-31/03/2030 Assurances	1,200,000.00	100.56	EUR	1,236,669.73	0.55
METRO 4% 25-05/03/2030 Biens de consommation	700,000.00	104.20	EUR	752,854.09	0.33
MONDI FINANCE PL 3.75% 25-18/05/2033 Bois et Produits de base	700,000.00	99.17	EUR	715,263.88	0.32
MORGAN STANLEY 25-07/11/2031 FRN Banques et assurances	1,700,000.00	99.09	EUR	1,693,187.87	0.75
MOTABILITY OPS 3.625% 24-24/07/2029 Services divers	900,000.00	101.91	EUR	931,982.39	0.41
MOTABILITY OPS 3.625% 25-22/01/2033 Services divers	400,000.00	99.36	EUR	411,250.34	0.18
MOTABILITY OPS 4% 24-17/01/2030 Services divers	400,000.00	102.99	EUR	427,434.17	0.19
NATIONWIDE BLDG 25-14/07/2036 FRN Banques et assurances	600,000.00	101.35	GBP	705,592.14	0.31
NATIONWIDE BLDG 3% 25-03/03/2030 Banques et assurances	800,000.00	99.82	EUR	818,799.73	0.36
NATWEST GROUP 25-10/11/2031 FRN Banques et assurances	2,400,000.00	99.85	GBP	2,766,857.39	1.22
NBN CO LTD 3.375% 25-29/11/2032 Télécommunication	200,000.00	99.78	EUR	200,250.65	0.09
NBN CO LTD 3.5% 24-22/03/2030 Télécommunication	1,100,000.00	101.42	EUR	1,146,154.16	0.51
NESTE 3.75% 25-20/03/2030 Distribution Energie	800,000.00	101.76	EUR	838,009.97	0.37
NEW YORK LIFE GL 3.2% 25-15/01/2032 Assurances	700,000.00	99.14	EUR	715,777.92	0.32
NORDDEUTSCHE L/B 25-02/10/2028 FRN Banques et assurances	1,300,000.00	99.70	EUR	1,305,455.94	0.58
NOVA LJUBLJANSKA 24-29/05/2030 FRN Banques et assurances	600,000.00	103.81	EUR	639,199.43	0.28
NYKREDIT 3.625% 25-24/07/2030 Banques et assurances	1,000,000.00	101.26	EUR	1,028,994.69	0.45
ORANGE 4.125% 25-13/11/2045 Télécommunication	400,000.00	95.99	EUR	386,366.69	0.17
PIRAEUS BANK 24-17/07/2029 FRN Banques et assurances	500,000.00	103.94	EUR	530,619.91	0.23

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
PIRAEUS BANK 25-03/12/2028 FRN Banques et assurances	800,000.00	99.93	EUR	801,644.26	0.35
PKO BANK POLSKI 24-18/06/2029 FRN Banques et assurances	500,000.00	103.09	EUR	527,855.41	0.23
POSTE ITALIANE 3% 25-03/12/2030 Transports et matériel de transport	1,000,000.00	99.42	EUR	996,864.33	0.44
PROSUS NV 4.343% 25-15/07/2035 Internet	500,000.00	100.23	EUR	511,488.66	0.23
PROXIMUS SADP 3.75% 25-08/04/2035 Télécommunication	400,000.00	98.68	EUR	405,880.24	0.18
PUBLICIS GROUPE 2.875% 25-12/06/2029 Publicité - Communication	500,000.00	99.64	EUR	506,346.95	0.22
PUBLICIS GROUPE 3.375% 25-12/06/2032 Publicité - Communication	300,000.00	99.17	EUR	303,253.98	0.13
RAIFFEISEN BK IN 23-15/09/2028 FRN Banques et assurances	400,000.00	104.97	EUR	427,249.42	0.19
RAIFFEISEN BK IN 24-02/01/2035 FRN Banques et assurances	300,000.00	105.23	EUR	315,820.08	0.14
RAIFFEISEN BK IN 24-03/01/2030 FRN Banques et assurances	800,000.00	102.11	EUR	817,073.30	0.36
RAIFFEISEN BK IN 25-18/02/2032 FRN Banques et assurances	500,000.00	100.01	EUR	515,420.06	0.23
RAIFFEISEN BK IN 25-27/08/2031 FRN Banques et assurances	300,000.00	99.56	EUR	302,439.91	0.13
RAIFFEISENBK AS 24-05/06/2030 FRN Banques et assurances	1,100,000.00	104.14	EUR	1,177,478.15	0.52
RCI BANQUE 3.625% 25-03/11/2032 Machines et Véhicules	500,000.00	98.07	EUR	493,484.87	0.22
RECKITT BEN TSY 2.625% 25-10/09/2028 Distribution - Commerce	400,000.00	99.83	EUR	402,689.47	0.18
RECKITT BEN TSY 3.5% 25-10/09/2034 Distribution - Commerce	800,000.00	98.73	EUR	798,851.34	0.35
REDEXIS S.A.U. 4.375% 24-30/05/2031 Distribution Energie	700,000.00	102.44	EUR	735,511.46	0.32
ROBERT BOSCH 2.75% 25-28/05/2028 Machines et Véhicules	600,000.00	99.92	EUR	609,552.92	0.27
ROBERT BOSCH 3.25% 25-28/05/2031 Machines et Véhicules	900,000.00	99.63	EUR	914,502.89	0.40
SAGAX AB 4% 25-13/03/2032 Immobilier et logement	300,000.00	100.64	EUR	311,708.83	0.14
SANOFI SA 3% 25-23/06/2032 Produits pharmaceutiques	1,100,000.00	99.29	EUR	1,109,943.88	0.49

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SBAB BANK AB 25-21/05/2031 FRN Banques et assurances	900,000.00	99.85	EUR	917,738.15	0.40
SCHNEIDER ELEC 1.25% 25-23/09/2033 CV Electrique - Electronique	400,000.00	101.21	EUR	406,268.94	0.18
SCHNEIDER ELEC 1.625% 24-28/06/2031 CV Electrique - Electronique	200,000.00	105.77	EUR	211,615.73	0.09
SEGRO PLC 3.5% 24-24/09/2032 Immobilier et logement	1,000,000.00	99.42	EUR	1,004,064.81	0.44
SLOVENSKE ELEKTR 3.875% 25-20/11/2032 Distribution Energie	1,300,000.00	99.29	EUR	1,297,161.53	0.57
SOCIETE GENERALE 25-17/03/2174 FRN Banques et assurances	600,000.00	101.58	EUR	620,635.61	0.27
STEDIN HOLDING 1.375% 18-19/09/2028 Distribution Energie	600,000.00	96.65	EUR	582,369.36	0.26
STEDIN HOLDING 3% 25-03/11/2032 Distribution Energie	600,000.00	97.83	EUR	590,089.31	0.26
STEDIN HOLDING 3.625% 24-20/06/2031 Distribution Energie	300,000.00	102.33	EUR	312,930.30	0.14
SWEDBANK AB 2.875% 25-08/02/2030 Banques et assurances	300,000.00	99.83	EUR	305,206.84	0.13
SWEDBANK AB 3.25% 25-24/09/2029 Banques et assurances	200,000.00	100.76	EUR	203,363.09	0.09
TDC NET AS 4.625% 25-22/10/2033 Télécommunication	100,000.00	99.96	EUR	100,913.62	0.04
TDC NET AS 5% 25-09/08/2032 Télécommunication	100,000.00	103.45	EUR	105,491.10	0.05
TDC NET AS 5.618% 23-06/02/2030 Télécommunication	500,000.00	106.43	EUR	557,755.82	0.25
TOTALENERGIES 3.16% 25-03/03/2033 Distribution Energie	600,000.00	98.45	EUR	606,727.38	0.27
TOTALENERGIES 3.647% 25-01/07/2035 Distribution Energie	1,500,000.00	99.01	EUR	1,513,379.32	0.67
TOYOTA FIN AUSTR 4.625% 24-29/03/2028 Machines et Véhicules	200,000.00	101.12	GBP	239,998.17	0.11
TOYOTA MOTOR FIN 2.75% 25-28/01/2030 Machines et Véhicules	1,000,000.00	99.01	EUR	995,317.13	0.44
TOYOTA MOTOR FIN 4.75% 24-22/10/2029 Machines et Véhicules	600,000.00	101.84	GBP	707,128.34	0.31
UBS GROUP 25-11/08/2031 FRN Banques et assurances	500,000.00	99.47	EUR	503,737.97	0.22
UNICREDIT SPA 25-16/01/2033 FRN Banques et assurances	600,000.00	101.02	EUR	628,209.06	0.28

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
VALEO SE 4.625% 25-23/03/2032 Machines et Véhicules	300,000.00	99.89	EUR	303,630.83	0.13
VEOLIA ENVRNMT 25-24/01/2174 FRN Distribution Energie	700,000.00	99.46	EUR	704,788.72	0.31
VEOLIA ENVRNMT 1.5% 17-03/04/2029 Distribution Energie	1,000,000.00	95.79	EUR	969,271.56	0.43
VIER GAS TRANSPO 3.375% 24-11/11/2031 Distribution Energie	1,100,000.00	99.64	EUR	1,101,645.84	0.49
VIER GAS TRANSPO 3.625% 25-08/09/2033 Distribution Energie	400,000.00	98.86	EUR	400,170.16	0.18
VODAFONE GROUP 25-12/09/2055 FRN Télécommunication	500,000.00	99.26	EUR	502,787.74	0.22
VOLKSBANK NV 4.625% 23-23/11/2027 Banques et assurances	500,000.00	103.04	EUR	517,905.32	0.23
VOLKSWAGEN BANK 3.75% 25-10/12/2032 Machines et Véhicules	800,000.00	99.36	EUR	796,976.99	0.35
VONOVIA SE 3.5% 25-12/11/2032 Immobilier et logement	600,000.00	98.61	EUR	594,745.79	0.26
WESFARMERS LTD 3.277% 25-10/06/2032 Distribution - Commerce	1,400,000.00	98.92	EUR	1,411,200.27	0.62
ZF EUROPE FIN BV 7% 25-12/06/2030 Machines et Véhicules	600,000.00	105.17	EUR	654,829.46	0.29
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				<b>18,955,340.04</b>	<b>8.36</b>
<b>OPCVM</b>				<b>18,955,340.04</b>	<b>8.36</b>
OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	72.8	260,375.55	EUR	18,955,340.04	8.36
<b>Instruments financiers à terme</b>				<b>-382,736.59</b>	<b>-0.17</b>
<b>Futures</b>				<b>113,321.41</b>	<b>0.05</b>
LONG GILT FUTURE (LIFFE) 27/03/2026	169.00	91.37	GBP	113,321.41	0.05
<b>Appels de marge</b>				<b>-113,321.41</b>	<b>-0.05</b>
<b>Crédit défaut swaps</b>				<b>-88,004.00</b>	<b>-0.04</b>
SUBFIN CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	24,500,000.00	-	EUR	-88,004.00	-0.04
<b>Change à terme</b>				<b>-294,732.59</b>	<b>-0.13</b>
Achat EUR 171382.15 Vente USD 200000	171,382.15	1.18	EUR	1,199.91	-
Achat EUR 171382.15 Vente USD 200000	-200,000.00	1.18	USD	-	-
Achat EUR 195733.65 Vente USD 230000	195,733.65	1.18	EUR	24.07	-
Achat EUR 195733.65 Vente USD 230000	-230,000.00	1.18	USD	-	-
Achat EUR 255837.33 Vente GBP 225000	255,837.33	0.87	EUR	-1,692.23	-
Achat EUR 255837.33 Vente GBP 225000	-225,000.00	0.87	GBP	-	-
Achat EUR 26702094.46 Vente GBP 23600000	26,702,094.46	0.87	EUR	-309,895.03	-0.14
Achat EUR 26702094.46 Vente GBP 23600000	-23,600,000.00	0.87	GBP	-	-

# FLEXIBONDS

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Achat EUR 284346.4 Vente GBP 250000	284,346.40	0.87	EUR	-1,797.56	-
Achat EUR 284346.4 Vente GBP 250000	-250,000.00	0.87	GBP	-	-
Achat EUR 456637.06 Vente GBP 400000	456,637.06	0.87	EUR	-1,193.27	-
Achat EUR 456637.06 Vente GBP 400000	-400,000.00	0.87	GBP	-	-
Achat EUR 457913.59 Vente USD 535000	457,913.59	1.18	EUR	2,676.09	-
Achat EUR 457913.59 Vente USD 535000	-535,000.00	1.18	USD	-	-
Achat EUR 997896.98 Vente USD 1154000	997,896.98	1.18	EUR	15,945.43	0.01
Achat EUR 997896.98 Vente USD 1154000	-1,154,000.00	1.18	USD	-	-
<b>Créances</b>				<b>2,039,574.30</b>	<b>0.90</b>
<b>Dettes</b>				<b>-570,310.37</b>	<b>-0.25</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>1,287,105.19</b>	<b>0.57</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>226,858,757.76</b>	<b>100.00</b>

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

# FLEXIBONDS

## Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
<b>Change à terme</b>						
Achat EUR 171382.15 Vente USD 200000	1,199.91	-	EUR	171,382.15	USD	-170,182.24
Achat EUR 195733.65 Vente USD 230000	24.07	-	EUR	195,733.65	USD	-195,709.58
Achat EUR 255837.33 Vente GBP 225000	-	-1,692.23	EUR	255,837.33	GBP	-257,529.56
Achat EUR 26702094.46 Vente GBP 23600000	-	-309,895.03	EUR	26,702,094.46	GBP	-27,011,989.49
Achat EUR 284346.4 Vente GBP 250000	-	-1,797.56	EUR	284,346.40	GBP	-286,143.96
Achat EUR 456637.06 Vente GBP 400000	-	-1,193.27	EUR	456,637.06	GBP	-457,830.33
Achat EUR 457913.59 Vente USD 535000	2,676.09	-	EUR	457,913.59	USD	-455,237.50
Achat EUR 997896.98 Vente USD 1154000	15,945.43	-	EUR	997,896.98	USD	-981,951.55
<b>Total</b>	<b>19,845.50</b>	<b>-314,578.09</b>		<b>29,521,841.62</b>		<b>-29,816,574.21</b>

\* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

## FLEXIBONDS

### Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

#### Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

#### Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
LONG GILT FUTURE (LIFFE) 27/03/2026	169.00	113,321.41	-	17,699,448.67
Sous total		113,321.41	-	17,699,448.67
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		113,321.41	-	17,699,448.67

#### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-

## FLEXIBONDS

### Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

#### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

#### Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
SUBFIN CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	24,500,000.00	-	-88,004.00	-24,500,000.00
Sous total		-	-88,004.00	-24,500,000.00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-88,004.00	-24,500,000.00

#### Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

## FLEXIBONDS

### Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

#### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
<b>Futures</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Options</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Swaps</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Autres instruments</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Total</b>			-	-	-

## Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)</b>	224,485,125.23
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-294,732.59
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	113,321.41
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-88,004.00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	-
<b>Autres actifs (+)</b>	3,326,679.49
<b>Autres passifs (-)</b>	683,631.78
<b>Passifs de financement (-)</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>226,858,757.76</b>

**RESOLUTIONS**